

Département des disciplines chorégraphiques L'OFFRE DU CONSERVATOIRE pour 2024 - 2025

Le Conservatoire de Saint-Malo propose, dans un cadre défini, un enseignement initial à l'art et à la pratique de la danse. Le but de cet enseignement est de permettre aux élèves de devenir danseurs amateurs, spectateurs avertis ou de les guider vers l'aventure professionnelle ou les métiers du spectacle vivant.

Le Pré-Cursus

EVEIL pour 4 et 5 ans
1 ou 2 ans

Eveil 1 : Mercredi de 10h30 à 11h15 Salle Roussel
Eveil 2 : Mardi de 17h à 17h45 Salle Roussel

INITIATION pour 6 et 7 ans
1 ou 2 ans

Initiation 1 : Mercredi de 11h15 à 12h15 Salle Roussel
Initiation 2 : Mercredi de 10h45 à 11h45 Pôle Jeunesse

Le Cursus Diplômant

CYCLE I à partir de 8 ans

L'enseignement associe la danse classique et la FM spéciale danseurs + 1 option facultative, soit danse jazz, soit danse contemporaine

Durée du cycle entre 3 et 5 ans – 3 niveaux – Validation avec 3 UV, dont 1 facultative

Entre 2h à 4h15 de cours hebdomadaires

Discipline principale Danse Classique

Niveau	Jour	Horaire	Lieu
1C1	Jeudi	17h-18h	Salle Roussel
	Samedi	9h30-10h30	
1C2	Jeudi	18h-19h15	Salle Roussel
	Samedi	10h30-11h45	
1C3-4	Mercredi	9h15-10h45 (garçons)	Pôle Jeunesse
	Mercredi	17h-18h30 (filles)	Salle Roussel
	Samedi	13h15-14h45 (garçons et filles)	

Disciplines optionnelles (au choix)

Discipline	Niveau	Jour	Horaire	Lieu
Danse Jazz	A partir du IC2	Mercredi	13h45-14h45	Gentillerie
	A partir du IC3-4	Vendredi	17h-18h30	Salle Roussel
Mardi		17h45-19h		
Danse contemporaine				

Formation Musicale pour danseuses/danseurs

Un cours de formation musicale spéciale pour les élèves en cursus Danse est dispensé à partir du IC2, parcours pédagogique validé sur 2 années. Jour, horaire et lieu à définir.

Les élèves danseurs qui font également de la Formation Musicale en Musique sont dispensés de ce cours.

CYCLE II à partir de 11 ans

L'enseignement s'effectue dans la dominante classique à laquelle s'ajoutent la danse jazz ou la danse contemporaine et l'Histoire de la Danse

Durée du cycle entre 3 et 5 ans – 3 niveaux – Validation avec 3 UV

Entre 5h à 6h30 de cours hebdomadaires

Discipline principale

Danse classique

2C1	Mercredi	15h15 - 16h45	Salle Roussel
	Samedi	16h45 - 18h15	
2C2-3 2C4	Mercredi	13h45 - 15h15	
	Samedi	11h45 - 13h15	
2C4-3C	Mercredi	18h30 - 20h	
	Samedi	15h15 - 16h45	

Discipline complémentaires obligatoires

Au choix

Danse Contemporaine		Lundi	18h30 - 20h	Roussel
Danse Jazz	IIC	Mercredi	16h15 - 18h	Gentillierie + atelier chorégraphique
		Vendredi	18h30 - 20h	Roussel

Discipline complémentaire obligatoire

Histoire de la Danse à partir du IIC2	Samedi : de 10h à 11h30 (lieu à définir)
Atelier chorégraphique Jazz pour les cycles II	Mercredi : de 16h15 à 18h à la Gentillierie

Discipline Complémentaire optionnelle, ouverte aux élèves de plus de 16 ans

Barre à terre (pour les Cycles II et III et adultes avancés)	Mardi	19h30 - 20h30	Salle Roussel
---	-------	---------------	---------------

CYCLE III à partir de 14 ans

L'enseignement s'effectue dans une dominante ou deux dominantes, à raison de 2 cours hebdomadaires

- *Soit Danse Classique*

- *Soit Danse Jazz, ou les deux.*

A la dominante s'ajoutent une discipline complémentaire obligatoire, dans l'une des deux autres esthétiques et une pratique chorégraphique, soit en atelier, soit au jeune Ballet (le dimanche et sous forme de stage).

Durée du cycle entre 2 et 4 ans – 1 niveau – Validation avec 3 UV

Entre 6h et 8h de cours hebdomadaires

Dominante classique

Classique 2C4-3C	Mercredi	18h30 - 20h	Salle Roussel
	Samedi	15h15 - 16h45	
Jazz	Mercredi	16h15 - 18h	Gentillierie

Dominante Jazz

Jazz	Mercredi	14h45 - 16h15	Gentillierie
Atelier chorégraphique	Jeudi	18h - 19h30	Pôle Jeunesse
Tutorat projet C3	Jeudi	19h30 - 20h15	

➤ L'organisation des plannings de cours permet de prendre 5 cours dans la semaine et donc d'ajouter, à son gré :

Module de danse contemporaine	Lundi	18h30 - 20h	Salle Roussel
Barre à terre	Mardi	19h30 - 20h30	

LA PRATIQUE CONTINUEE à partir de 16 ans

Après avoir obtenu son CEC

➤ Tous les cours de cycle III sont accessibles

Les modalités d'admission en Coursus diplômant

- Les années d'éveil et d'initiation sont des périodes de découverte qui s'inscrivent en amont du cursus dans le respect des limites d'âge établies.
- Avant 10 ans, quelle que soit la pratique antérieure, l'enfant est admis dans l'établissement, selon les places disponibles.
- A partir de 10 ans, une audition d'entrée est réalisée en septembre dont le contenu consiste en le suivi d'un cours et d'un entretien portant sur les motivations du candidat. Les enfants sont convoqués le mercredi 4 septembre 2024 à partir de 16h sur convocation.
- En provenance d'un autre Conservatoire, la continuité du parcours est privilégiée.

Certificat médical autorisant la pratique de la danse est obligatoire chaque année avant le 1^{er} cours

Les offres Hors Coursus

**Le Conservatoire développe une offre hebdomadaire,
sous forme d'ateliers (1 cours par semaine),
pour tout âge.**

Les ateliers enfants (de 8 à 16 ans)

Les danses contemporaines et jazz

Age	Nature activité	Niveau	Jour	Horaire	Lieu
8 ans - 11 ans Hors cursus	Danse Jazz	Non débutant	Mercredi	13h45 - 14h45	Gentillerie
10 ans - 13 ans Hors cursus	Danse contemporaine		Mardi	17h45 - 19h	Salle Roussel
13 ans - 16 ans Hors cursus			Lundi	17h - 18h30	

Les ateliers adultes

Les danses classiques, contemporaines et jazz

Nature activité	Niveau	Jour	Horaire	Lieu
Classique	Débutant	Jeudi	19h30 - 20h45	Salle Roussel
	Moyen - intermédiaire	Vendredi	9h45 - 11h15	
	Avancé	Mardi	20h30 - 21h45	
Contemporain	Intermédiaire - avancé	Lundi	20h - 21h30	
Jazz	Débutant	Vendredi	12h45 - 14h	
	Intermédiaire - avancé	Jeudi	12h45 - 14h	

Atelier complémentaire, ouvert à tous les adultes, à partir du niveau intermédiaire

Barre à terre (pour les Cycles II et III et adultes avancés)	Mardi	19h30 - 20h30	Salle Roussel
---	-------	---------------	---------------